



BILAN DE COMPETENCES

1. Les objectifs :

- ✦ Analyser ses possibilités d'évolution professionnelle et déterminer un projet
- ✦ Faire le point sur ses compétences transférables, en vue d'une reconversion
- ✦ Organiser ses priorités professionnelles

2. **Public :** Toute personne désireuse de faire un point sur sa carrière, son chemin de vie professionnel.

3. **Prérequis :** aucun.

4. **Durée :** 24 heures réparties sur 7 à 8 séances

5. **Lieu :** le bilan se déroule en présentiel

10, Bis rue Rabelais 85150 Vairé

Des temps peuvent être organisés ponctuellement en distanciel

6. **Responsable pédagogique :** Carole HANNARD

7. Déroulé :

✦ **Le bilan comprend obligatoirement trois phases d'accompagnement.**

✦ **Une phase préliminaire ayant pour objet de :**

- 👂 D'analyser la demande et le besoin du bénéficiaire
- 👂 De déterminer le format le plus adapté à la situation et au besoin
- 👂 Définir conjointement les modalités de déroulement du bilan

✦ **Une phase d'investigation permettant au bénéficiaire :**

- 👂 De construire son projet professionnel et d'en vérifier la pertinence
- 👂 D'élaborer une ou plusieurs alternatives

✦ **Une phase de conclusion, par la voie d'entretiens personnalisés, permet au bénéficiaire de :**

- 👂 S'approprier les résultats détaillés de la phase d'investigation
- 👂 Recenser les conditions et moyens favorisant la réalisation du / des projets
- 👂 Prévoir les principales modalités et étapes du/des projets professionnels dont la possibilité de bénéficier d'un entretien de suivi.



BILAN DE COMPETENCES (Suite et fin)

8. Méthodes mobilisées

- ✦ Rendez-vous préalable d'information avec l'intervenant
- ✦ Analyses des postes, des profils et des compétences
- ✦ Outils d'auto évaluation, tests (analyses des motivations, valeurs, intérêts, personnalité, aptitudes)
- ✦ Recherches internet (sites de recherche d'emplois, formation, entreprises, fiches métiers, VAE...)
- ✦ Réalisation d'enquêtes métiers
- ✦ Travaux personnels à réaliser par le bénéficiaire entre deux séances
- ✦ Remise du dossier de synthèse personnel et confidentiel
- ✦ Accompagnement post-bilan à 6 mois

8. Financement / Délai d'inscription

- ✦ ELIGIBLE au CPF, Financement OPCO, financement entreprise, financement personnel
- ✦ Inscription validée selon nos disponibilités réciproques, au minimum 15 jours avant le démarrage du bilan.
- ✦ Le délai entre la programmation et le début du bilan est d'un mois pour les financements CPF et employeur.

9. Accessibilités

- ✦ Nos locaux sont accessibles aux PMR.
- ✦ Si besoin, un accompagnement individuel peut être adapté aux personnes en situation de handicap.
- ✦ Chaque situation étant spécifique, nous vous demanderons de préciser la nature de votre handicap lors d'un entretien afin d'envisager la faisabilité du bilan ainsi que les adaptations nécessaires.
- ✦ Nous mettrons tout en œuvre pour y répondre favorablement.
- ✦ N'hésitez pas à nous contacter